**Les règles de procédure pour l'édification de la démocratie**

Par le Dr. Saud Mohammed Al-Shawoosh,

Professeur Assistant au Département des sciences politiques

au Centre d'études politiques et stratégiques - Université de Sanaa.

   Mai 2012

Avant-propos:

Le concept de la démocratie avec ses multiples dimensions a soulevé de vifs débats au sein des politologues et des sociologues, comme cela a été le cas avec de nombreux concepts liés au phénomène de "l'Etat et la Société" impliquant la liberté, la justice et les droits., etc. Ainsi, il y a un débat selon lequel il existe un concept primordial pour les aspects de la démocratie qui exigent sans doute plus de nouvelles délibérations pour leur enrichissement.

Les expériences contemporaines de la pratique démocratique montrent clairement que pour beaucoup de gens, ce concept est encore ambiguë. En dépit du fait que la démocratie occupe une importance particulière dans de nombreux débats politiques, il n'ya pas de définition précise de la notion de la démocratie; elle a plusieurs définitions en fonction des cadres multi-idéologiques et intellectuels relatifs aux recherches liées à la démocratie. Par exemple, les socialistes et les capitalistes n'ont pas la même définition du concept de la  démocratie. L'absence d'une définition précise de la démocratie se manifeste dans le fait que la Charte des Nations Unies n'a pas fait mention du terme «démocratie», bien que l'ONU soit l'un des organes qui soutient le plus la démocratie et qui déploie d'énormes efforts afin de propager la culture démocratique à travers le monde.

Il est à noter que le terme «démocratie» fascine, et par conséquent, la plupart des régimes politiques sont désireux d'intégrer ce concept dans leurs systèmes politiques, peu importe la façon dont elle est pratiquement incarnée dans le cadre de leurs systèmes politiques. On pourrait dire qu' en dépit de l'ambiguïté inhérente à la définition de la démocratie, les systèmes démocratiques partagent un concept commun, à savoir; la responsabilité des actes des dirigeants à l’égard de leur peuple, qui exerce leur rôle de contrôle par le biais des représentants élus à travers des élections libres et équitables.

Il y a eu beaucoup de contributions intellectuelles qui ont été en mesure de créer plusieurs indicateurs ou critères selon lesquels un système politique peut être décrit comme étant démocratique ou non démocratique. Dans cet exposé, le chercheur tentera de fournir un aperçu clair des principes fondés sur un système politique qui peut être qualifié comme  un système démocratique.

Il est à noter que cet exposé peut renfermer certaines lacunes en termes des analyses faites en raison de la vaste portée du sujet. D'une manière générale, il est évident que les exposés sont différents des études approfondies de recherches. Cela peut être lié au fait que  ces exposés sont limités en terme de papier ou de débats. En conséquence, cet exposé tentera de faire la lumière sur son thème principal en mettant en évidence les caractéristiques de la démocratie et son état actuel dans le monde entier, ainsi que les principes à suivre pour la construction des régimes démocratiques.

**1 – Les caractéristiques de la démocratie:**

De nombreux politologues ont tenté de définir les principes et les caractéristiques de la démocratie, qui sont aussi controversés aussi que le concept de la démocratie. Nous nous limiterons ici à présenter deux points de vue exprimés par deux savants occidentaux, étant donné que le monde occidental est à l'origine du concept de la démocratie.

1 - Anthony Jones:

Il est l'un des politologues qui ont confirmé qu'un système démocratique est celui qui contient un certain nombre d'indicateurs, y compris que:

• Le gouvernement est dirigé par un parti politique ou une coalition de partis politiques qui sont arrivés au pouvoir à travers des élections populaires.

• Les élections se déroulent dans des périodes déterminées et le parti au pouvoir ne peut pas seul changer la date fixe des élections.

• Tous les citoyens adultes mâles et femelles  résidant de manière permanente dans le pays ont droit de participer aux élections.

• Tout citoyen a une seule voix lors de chaque élection.

• Les partis qui n'ont pas gagné les élections, n'ont pas le droit de recourir à la force ou à des moyens illégaux pour empêcher le parti gagnant de prendre le pouvoir.

• Le parti au pouvoir n'a pas le droit de restreindre les activités politiques des citoyens ou d'autres partis aussi longtemps qu'ils ne cherchent pas à renverser le gouvernement par la force.

• Il y a au moins deux ou plusieurs partis politiques qui se disputent le pouvoir lors de chaque élection.

2 - Samuel Huntington:

 Le célèbre politologue américain Samuel Huntington a résumé les éléments que de nombreux penseurs occidentaux ont jugés nécessaire pour la réussite de la démocratie. Ces éléments sont les suivants:

• Un niveau élevé de la richesse économique, une répartition relativement égale des revenus et des richesses, l'existence d'une économie de marché, une croissance économique et une modernisation sociale, l'existence d'une aristocratie féodale , l’absence d’un système féodal et d'une forte bourgeoise à une étape de l'histoire de la société, l’existence d’une classe moyenne forte, un taux de scolarisation élevé et un faible taux d'analphabétisme, un niveau faible de violence civile et l’existence des dirigeants politiques fidèlement attachés à la démocratie.

**2 - État de la démocratie dans le monde**

 Nous constatons aujourd’hui que la plupart des systèmes politiques, d'une façon ou d'une autre, se dirigent vers la démocratisation, suite au fait qu’ils cherchent à mener des réformes politiques visant la promotion de la démocratie. Bien que ces réformes soient limitées dans leur champ d'application ou qu’elles soient menées conformément au désir des dirigeants de ces systèmes politiques ou sous les pressions populaires ou de l'étranger, ils indiquent au moins partiellement, que tous les systèmes politiques du monde cherchent à adopter une approche plus progressive vers la démocratie. Ainsi, la démocratie est devenue un principe pour la reconnaissance de la légitimité des systèmes politiques. Par conséquent, nous remarquons que la plupart des systèmes politiques démocratiques considèrent la démocratie comme étant un élément essentiel de leur composant.

Historiquement parlant, de nombreux systèmes politiques ont opté pour la démocratie que le monde a connu et que Samuel Huntington a appelé «vagues de démocratisation», qui sont réparties en trois étapes : la première vague remonte à la période 1828 -1926, le second durant la période 1943-1964, tandis que la troisième vague a prévalu dans les années 1970 et a commencé avec l'effondrement du régime militaire au Portugal en 1974.

 Depuis ces périodes, de plus en plus de pays adoptent le système démocratique. Le chercheur pense que le printemps arabe qui a émergé en 2011 est la quatrième vague de la démocratisation. L'Organisation des Nations Unies a exprimé une opinion similaire, affirmant que ce qui s'est passé dans la région arabe est un tournant historique dans le processus démocratique. Ce n'est pas seulement à cause des changements qui sont survenus dans les systèmes politiques, mais aussi en raison des circonstances qui ont conduit à de tels changements tout en impliquant le rôle des mouvements de jeunesse qui se sont dressés comme de véritables défenseurs du changement, en plus de l'impact de l'éducation et des moyens modernes de communication.

La réalité vécue ne montre pas toutefois que tous les pays du monde adoptent la démocratie avec ses trois niveaux; une démocratie proprement dite, une démocratie imparfaite et une  démocratie à régime hybride. Le politologue français, Maurice Duverger, estime que la majorité des nations ne sont pas démocratiques, mais plutôt elles adoptent un système politique à parti unique avec un degré de despotisme.

Comme un statu quo de la démocratie au niveau mondial, plusieurs rapports internationaux, y compris un rapport du groupe de recherche et d'analyse  du magazine britannique «The Economist», un magazine très crédible, a publié un article intitulé «  l’Indice de la démocratie en 2010: la démocratie en retraite » a indiqué que 26 des 167 pays du monde jouissent pleinement de la  démocratie. La Norvège vient en tête de liste suivie par l'Islande et la Suède.

 Selon ce rapport, 53 pays ont des systèmes démocratiques imparfaits. Le  Cap-Vert qui occupe le 27e rang au niveau mondial est en tête de liste de ces pays suivis par la Grèce, l'Italie et l'Afrique du Sud. Il a indiqué que le nombre de pays au système de la  «démocratie hybride » est estimé à  33 pays. Le Hong Kong qui est classé au 80e rang selon cet indice, est classé en tête de liste suivie par la Bolivie et le Singapour.

 Le rapport souligne que le nombre des pays non-démocratiques sont près de 55pays, avec le Madagascar qui se classe au113e  rang, est en tête de liste de cette catégorie, suivie par le Koweït qui se situe au 114e rang, tandis que la Corée du Nord est au bas de la liste et occupe le167e rang  de l’indice. Dans l’indice de la démocratie établi par le service d’investigation du magazine « L'Economist », il existe une échelle de 0 à 10, qui est basée sur de nombreux indicateurs: le processus électoral, le pluralisme, le fonctionnement du gouvernement, la participation politique, la culture politique et les libertés civiles. Chaque catégorie dispose d'une notation sur une échelle de 0 à 10 et l'indice global de la démocratie est la moyenne simple des cinq critères.

En outre, « la Freedom House » (la Maison de la Liberté), dans un rapport sur l'état des libertés en 2012, a déclaré que 96% des pays européens occidentaux jouissent des libertés, 4% de ces pays sont «partiellement libres», tandis que 6% des pays du Moyen-Orient et d’Afrique du Nord (MENA) sont libres, 22% des pays sont partiellement libres et 72% de ces pays ne sont pas libres.

Le nombre de pays avec une démocratie basée sur l’organisation des élections  s'élève à 117 sur 195 pays en 2011, soit deux pays de plus par rapport en 2010. Il est à noter que le nombre de pays avec la démocratie basée sur les élections en 1988 était de 69 pays seulement.

3 - Critères de l’édification de la démocratie:

Le chercheur souligne que les critères proposés dans ce document ne sont pas une formule magique. Au contraire, ils sont faciles à appliquer une fois identifié. Il existe un système complexe et interdépendant de repères politique, socio-économique et culturel qui exigent beaucoup de temps afin d'être appliqués.

Sans aucun doute, l'application littérale de ces normes conduirait à la réalisation de la démocratie pleine et idéale. Toutefois, cela ne peut jamais être atteint cent pour cent. Nous ne cherchons pas à atteindre ni la démocratie proprement dite (un objectif idéal en soi), ni la démocratie imparfaite. Au lieu de cela, nous cherchons à échapper au spectre des régimes autoritaires comme un objectif tactique, puis atteindre les autres niveaux de la démocratie comme un objectif stratégique à long terme. Les normes proposées sont les suivantes:

1 - Une constitution démocratique approuvée par référendum.

2 - Une séparation claire des trois pouvoirs.

3 - Un transfert pacifique du pouvoir.

4 - Un système électoral qui reflète la volonté de tous les électeurs.

5 - Un pluralisme politique.

6- Une société civile proactive.

7 – Un classement élevé dans les rapports internationaux et les indices      de la démocratie.

**Une brève description de ces critères:**

**1. Constitution démocratique approuvée par référendum:**

Pour bâtir un système démocratique, il doit y avoir un contrat social entre les gouvernants et les gouvernés, ainsi qu'une Constitution qui doit réguler et délimiter un tel contrat. La constitution doit-être claire et précise, concue pour être l'expression de la volonté du peuple. Toutes les couches sociales doivent être impliquées dans la rédaction de la Constitution de manière qu'elle soit effective dans la protection des libertés et dans la détermination des droits et des responsabilités. La constitution doit servir comme un pilier pour l'édification des Etats-Nations modernes avec les Institutions respectant l'autorité de la Loi.

De plus, la Constitution doit être l'expression de la civilisation et des aspirations du peuple qui doivent tracer la voie pour l'avenir. Elle ne doit pas être seulement l'expression de l'opinion de la majorité, au contraire elle doit être un cadre inclusif pour tous sans tenir compte des orientations, des idées et des visions différentes. En d'autres termes, la Constitution est un instrument qui doit-être en mesure de régler tous les différents qui peuvent surgir dans une société donnée.

La Constitution doit-être applicable, car elle n'est pas seulement une simple Loi démocratique en termes de dispositions, d'articles et de clauses qui doit rester classée dans les tiroirs sans être appliquée sur terrain. En effet la norme pour la qualité d'une Constitution est son applicabilité sur terrain et non pas de simples dispositions creuses.

La Constitution est considérée comme l'un des critères de procédure pour lequel un système politique peut-être décrit comme démocratique ou non-démocratique. Dans un sens, la démocratie appelle au transfert pacifique du pouvoir; ce qui signifie que les dirigeants prennent le pouvoir de façon pacifique et dans l'harmonie.

Plusieur facteurs sont associés au transfert pacifique du pouvoir à savoir que:

1. le transfert du pouvoir ne se limite pas  à une classe, à une zone géographique ou à un groupe de personnes. En d'autres termes, la compétition pour le pouvoir doit être possible au sein de la population aussi longtemps que les conditions favorables sont réunies.

2. Le transfert pacifique du pouvoir doit exprimer la volonté réelle du peuple dans le sens où les électeurs déterminent ceux qui seront leurs dirigeants et que nul n'a le droit  de remettre en cause cette volonté.

3. La satisfaction qui est ressentie avec les résultats du vote du moment que l'élection a été libre, juste et équitable. En d'autres termes, l'élection ne devrait pas être entâché de fraudes soit que cette fraude ait eu lieu avant le scrutin (comme l'inscription de faux noms sur la liste des électeurs ou des noms de personnes qui sont décédées, la non inscription de nouveaux noms), ou les fraudes durant les élections (empêcher les gens d'arriver au Bureau de vote, l'achat de votes, manipulation des urnes) ou les fraudes après les urnes ( destruction des bulletins de votes, fraude dans le comptage des voix, les rapports incorrects).

4. Il n'y a pas de système démocratique, qu'il soit parlementaire ou présidentiel où les élections se déroulent régulièrement. Néanmoins, ces élections sont formelles mais peuvent être sujettes à la contrefaçon dans leurs contenus. Elles ne peuvent donc pas être considérées comme un critère pour la démocratie. Il n'est pas raisonable que les membres d'un parlement restent inchangés pour plusieurs législatures, tout comme il n'est pas rationnel qu'un Président ou un dirigeant est élu pour plusieurs mandats.

Le principe du transfert pacifique du pouvoir est qu'il rassemble les gens qui ont des idées différentes à chaque mandat électoral. Il ne devrait pas reconduire les mêmes personnes de façon permanente, pour ne pas rendre le processus électoral insignifiant.

5. Le transfert pacifique du pouvoir signifie qu'il y a un mandat constitutionel spécifique pour les fonctions d'un Président d'un pays et dans la plupart des pays démocratiques, ces fonctions se limitent à deux mandats.

**3. Le critère de la séparation des pouvoirs.**

Ce principe signifie que le pouvoir ne devrait pas être monopolisé par une minorité en vue d'éviter la tyrannie. Il est l'un des fondements de l'édification des systèmes démocratiques. La séparation des trois pouvoirs (l'exécutif, le législatif et le judiciaire)  doit être précise lors de la préparation de la Constitution et elle doit comporter une description exacte des fonctions et des devoirs de chaque pouvoir pour qu'il n'y ait pas de chevauchement dans leurs fonctions. La séparation des pouvoirs ne signifie pas le manque de coopération ou d'harmonie entre les 3 autorités. Nous ne voulons pas d'une séparation totale des pouvoirs comme celle pratiquée aux Etats-Unis mais nous voulons une séparation souple des pouvoirs qui permet à ces pouvoirs d'accomplir leurs fonctions avec force et efficacité grâce à une étroite coopération. Le pouvoir législatif ne peut exercer ces fonctions de législation et de contrôle de l'exécutif que s'il n'est pas soumis à la domination du pouvoir judiciaire qui est l'autorité fiable en termes de l'administration de la justice dans son concept général. Par conséquent, il doit être totalement indépendant financièrement et administrativement et doit exercer un contrôle sur lui-même. Si ce pouvoir est exempt de la corruption interne et externe, il  constituera un pilier essentiel et un gardien de la démocratie.

L'indépendance du pouvoir judiciaire est associée avec le principe de primauté du droit; ce qui signifie que la loi est l'autorité suprême par laquelle les gouvernants et les gouvernés doivent se conformer. En ce qui concerne le pouvoir exécutif, il doit être soumis à la responsabilité et au contrôle populaire; il doit adhérer aux principes de transparence et d'intégrité dans l'accomplissement de ses fonctions.

Le principe de la séparation des pouvoirs comme l'un des critères de la démocratie, ne sera pas utile s'il n'est pas appliqué.

**4. Un système électoral exprimant la volonté des électeurs**

Un système électoral qui est approprié pour un pays donné n'est pas nécessairement approprié pour un autre pays. Si le système individuel correspond à l'un des pays, il n'est pas nécessairement approprié pour un autre. Un système approprié pour un pays est celui qui prend en compte la situation du pays dans tous les aspects politique, économique, social et culturel. Que le système électoral dépend du système majoritaire numérique ou du rapport numérique relatif, le plus important est que le vote ne soit pas insignifiant.

**5. Le pluralisme politique**

Les différences et la diversité sont les attributs divins et il n'est pas possible que toutes les opinions et les perceptions soient les mêmes pour toutes les personnes. Les différences d'idées, de visions, d'attitudes, et d'idéologies ont besoin de méthodes multiples et variées pour leur application. Le pluralisme politique inclut le système multipartite, le pluralisme médiatique et la diversité d'idées et de visions; ce qui nécessite un vaste champ ouvert à la liberté d'expression. Si le pluralisme politique ne se fonde pas sur une base nationale, il deviendra un outil de destruction au lieu d'un outil de construction et cette condition est nécessaire pour les pays qui cherchent à transformer leur système politique.

**6. Une Société civile active**

Les organisations de la société civile sont des institutions non gouvernementales et sans but lucratif. Dans beaucoup de pays démocratiques, elles sont considérées comme des cadres d'appui ou de complémentarité pour les gouvernements. La Banque mondiale recense plus de 60.000 organisations internationales non-gouvernementales dans le monde. Les organisations de la société civile dans plusieurs pays non démocratiques font partie du système politique, travaillent pour leurs propres intérêts et se rangent derrière ce système politique et le plus souvent, elles sont créées sous son approbation ou son appui. Ces pays autorisent l'établissement de ces organisations pour montrer aux gens tant de l'intérieur que de l'extérieur qu'ils encouragent la démocratie et autorisent la présence de ces institutions comme un indicateur de l'établissement de la démocratie. Il est à remarquer que la plupart des organisations de la société civile dans les pays non démocratiques sont les suivantes:

- elles sont sous contrôle des systèmes politiques travaillant sous son autorité;

- elles expriment les intérêts étroits de certains groupes ou classes;

- elles sont créées dans le but de promouvoir les intérêts personnels de leurs fondateurs.

Il est prouvé que de nombreuses organisations de la société civile sont créées pour obtenir des fonds ou de l’aide étrangère et il y a des centaines d’exemples pour appuyer cet argument. Par conséquent, les organisations de la société civile dans les pays non démocratiques sont incapables d’accomplir les mêmes tâches exercées par les organisations similaires des pays démocratiques.

7. La situation des systèmes politiques dans les rapports internationaux.

Il existe de nombreux rapports internationaux émis par des organisations internationales et des institutions de recherche. Ces rapports sur le développement humain, sur les indicateurs de la corruption, la transparence, la bonne gouvernance et les indicateurs des Etats en déliquescence contiennent sans aucun doute des éléments significatifs qui sont souvent utilisés pour évaluer le niveau de démocratisation dans les différents systèmes politiques en place. Selon ces rapports, ces systèmes ont des relations directes avec le niveau de leur démocratie. Mais d’autre part, il y a beaucoup de gens qui croient que ces indicateurs ne peuvent pas être considérés en tout temps comme une expression honnête de l’existence de la démocratie dans certains systèmes politiques. A cet égard, il y a des preuves suffisantes des contradictions réelles qui existent entre certains indicateurs tels que par exemple, le développement humain et le niveau de démocratisation dans certains pays.

De même, l’autorité de la loi est considérée comme un indicateur international pour l’évaluation de la performance des pays. Plus l’indice de performance est grand, plus le respect de la loi sera démontré par le système politique. Mais malgré cela, ce principe n’exprime pas l’existence d’un système démocratique dans les pays qui l’appliquent le plus. Nous pouvons dire qu’il y a un débat houleux sur les critères de la démocratie, par exemple il y a un débat sur ce qui vient en premier lieu entre le développement économique et la démocratie. Est-ce que le développement économique est le résultat de l’application des principes démocratiques ou l’existence de la démocratie est le résultat du développement? Il y a d’autres débats concernant les rapports entre la démocratie et les facteurs démographiques et religieux. Il y a lieu de se poser si la démocratie est assurée dans des sociétés qui ont une grande ou petite population ou si la religion est un facteur ou un critère déterminant la démocratie.

Nous soulignons qu’il y a plusieurs débats soulevés par les différents aspects de la démocratie. Mais en raison du manque de temps pour cet exposé, le chercheur n’a pas tenu en compte plusieurs questions de recherche tout en espérant que de telles questions seront soulevées dans une étude indépendante qu’il peut faire dans l’avenir en coopération avec l’Association des Sénats, Shooras et Conseils Equivalents d’Afrique et du Monde Arabe.

En conclusion, nous pouvons dire que dans la mesure où la démocratie a besoin des critères spécifiques, clairs et applicables, elle a besoin aussi d’une volonté officielle et populaire; elle nécessite une restructuration des intérêts supérieurs au niveau national dans laquelle l’intérêt de la population doit être placé au dessus de toute autre considération.

 Le modèle occidental n’a pas toutes les qualités, il a ses défauts et ses avantages. Les régimes qui cherhent à appliquer le modèle occidental ont intérêt à tirer avantage de la démocratie occidentale en y associant avec l'héritage culturel et l'expérience nationale et surtout en termes de faire de la démocratie, un exercice quotidien pratiqué par les gouvernants et les gouvernés. La transition du système antidémocratique à un système démocratique prend beaucoup de temps; le modèle occidental a réalisé ses objectifs seulement avec patience. La démocratie  construite étape par étape, de facon cohérente est meilleure que celle construite dans la précipitation car cette dernière peut encore retomber dans le piège de la tyrannie.